



Urgent, pas de restauration scolaire jeudi 31 mars 2022

publié le 29/03/2022

Apporter un pique-nique

Madame, Monsieur,

En raison d'un mouvement de grève suivi par l'ensemble des agents de service jeudi 31 mars 2022, le collège ne sera pas en mesure d'assurer la restauration scolaire ce jour-là.

Exceptionnellement les élèves devront donc venir au collège avec leur propre pique-nique et une bouteille d'eau. Comme ces repas ne pourront pas être conservés au frais, j'attire votre attention sur la nécessité de ne pas utiliser de produits sensibles (type mayonnaise par exemple). Il leur sera cependant possible d'utiliser une petite glacière ou un sac réfrigéré.

Pour information, le pique-nique doit être un repas froid, il ne sera pas possible de réchauffer les plats.

Les élèves pourront cependant déjeuner au réfectoire, par classe comme d'habitude.

Les premiers se verront confier un plateau afin de laisser les tables propres pour les élèves suivants.

Les conditions d'hygiène, notamment liées à la crise sanitaire, seront bien sûr respectées.

Une remise d'ordre sera appliquée sur la facturation de la cantine du troisième trimestre, selon les modalités du règlement départemental du service annexe de restauration.

Aucun enseignant ne s'est encore déclaré gréviste, les cours se dérouleront donc normalement.

Je sais pouvoir compter sur votre compréhension et reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Catherine ALIX, principale



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.